GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Élections professionnelles
Fonction publique

Pour choisir mes représentants syndicaux

Je vote !

entre le 3 et le 10 décembre 2026

Qualité de vie au travail

Télétravail

Temps de travail

Organisation des services

Égalité professionnelle femmes-hommes

Formation

Handicap

Procédure disciplinaire

Santé et sécurité au travail

Conditions de travail

Lignes directrices de gestion (mobilité, promotion)

Retrouvez au dos les modalités de vote de votre administration

Élections professionnelles

Fonction publique

Qui vote ?

Tous les agents publics : fonctionnaires, contractuels, apprentis...

Quand et comment ?

Entre le 3 décembre à 9h00
et
le 10 décembre 2026 à 16h00

Pour quoi ?

Pour élire vos représentants
dans plusieurs instances :
→ Le Comité social territorial territorial
→ La Commission administrative paritaire pour les fonctionnaires
→ La Commission consultative paritaire pour les agents contractuels

Pour plus d'informations, rendez-vous sur
le site du CDG46
https://www.cdg46.fr/le-cdg46/elections-2026